



Comité Rhône et Métropole de Lyon Échecs

COMPTE RENDU CODIR

Le 9 avril 2022

Au siège du CRMLE – 28 rue Julien – 69110 Lyon

Présents : G. Bellet
D. Pascal
M. Lefevre
B. Demaille

Excusés : C. Crombet
C. Mathieu
M. Platret

Absents : B. Ginosyan
T. Paris

ORDRE DU JOUR

1. Point fédéral :
 - a. Délégation
 - b. Licences
2. Point financier
 - a. Subventions
3. Point compétitions
 - a. Circuit rapide
 - b. Scolaires
 - c. Challenge Vignal
4. Championnat rapide du Rhône et métropole de Lyon
5. Championnat du Rhône et métropole de Lyon individuel
6. Championnat du Rhône et métropole de Lyon jeunes 2022
7. Points divers

Début de la réunion : 10h03

Point fédéral

Au 7 avril, le CRMLE comprend 26 clubs, 2017 licenciés dont 917 licences A.

La délégation obtenue il y a peu par la FFE aura surtout un impact immédiat sur les joueurs de haut niveau, puis sur les Ligues qui pourront obtenir de nouvelles subventions pour leur stage Haut Niveau et la détection des meilleurs jeunes.

Le projet Class'échecs touchera 500 écoles (Primaires) volontaires à la rentrée 2022. Ces écoles recevront un kit matériel et les professeurs intéressés pourront s'autoformer grâce à la plateforme @Magistère afin d'enseigner les échecs à leurs élèves sur le temps scolaires. Les clubs intervenant sur le territoire géographique de ces écoles pourront être mis en relation afin de proposer des échecs en temps périscolaires et la co-organisation d'évènements tels que des tournois scolaires.

Point financier

L'augmentation du nombre de licenciés va avoir un impact positif sur la part licences reversée au CRMLE.

La campagne ANS va démarrer. Le CRMLE avait touché 6000€ sur la saison précédente sur 3 axes. Pour la nouvelle campagne, un comité d'évaluation ANS-FFE va être mis en place afin de vérifier si les actions proposées ont bien été réalisées.

Le CRMLE a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Métropole de Lyon.

Point compétitions

En raison des conditions sanitaires puis des élections, certaines phases du Circuit Jeunes ont été difficiles à organiser. L'étape de l'Echiquier des Lions annulée en février 2022 est finalement reportée au 7 mai. L'étape de Massis est annulée et remplacée par une dernière étape à Vaulx en Velin qui se déroulera le 11 mai 2022.

Le règlement des championnats scolaires va être mis à jour pour la saison 2022-2023. La phase départementale se déroulera **le 15 janvier 2023**. Il s'agira d'un championnat par équipes de 8, qualificatif pour la phase académique. Un appel à candidature sera mis en ligne pour l'organisation de cet évènement.

Le Challenge Vignal se déroulera les dimanches 22 mai et 19 juin. Un mail sera envoyé sous peu aux clubs du CRMLE.

Il est fondamental que les dates des compétitions soient connues au plus tôt. Une réunion sera organisée (en visio) à la rentrée avec l'ensemble des présidents de clubs afin de fixer les dates du calendrier du CRMLE.

Championnat Rapide du Rhône et Métropole de Lyon

Le Championnat rapide du Rhône et Métropole de Lyon se déroulera **le 25 septembre 2022**. Un appel à candidature sera mis en ligne pour l'organisation de cet évènement (Salle, Arbitrage).

Championnat du Rhône et Métropole de Lyon Individuel

Le Championnat du Rhône et métropole de Lyon individuel 2022 est couplé avec l'open de Calade le week-end du **25 et 26 juin 2022**. Une grille de prix spécifique sera attribuée pour les joueurs des clubs du CRMLE participants.

Championnat du Rhône et Métropole de Lyon Jeunes 2022

Le Championnat du Rhône et métropole de Lyon jeunes 2022 est prévu à la Tour de Salvagny sous réserve de la visite technique. Il se déroulera en parties lentes du **22 au 24 octobre 2022**.

Points divers

La question d'une Nationale 4 à 4 joueurs, au lieu de 8, est posée. Cette question ne concerne pas le CRMLE, cette compétition étant gérée par la Ligue.

Fin de la réunion : 11h45

**Le président
G. Bellet**



**La secrétaire
M. Lefevre**

